

Composition d'Arabe, Filières MP et PC (XEULCR)

Les épreuves écrites d'arabe au concours consistent en :

A – une synthèse de documents portant sur l'actualité politique, culturelle, économique ou sociale du monde arabe, à rédiger en arabe à partir d'un dossier comprenant trois articles en langue arabe d'environ 600 à 800 mots, ainsi qu'un document iconographique, soit quatre documents au total.

La synthèse obligatoirement précédée d'un titre, devra comprendre entre 600 et 675 mots.

B – un texte d'opinion, à rédiger en arabe en 500 à 600 mots, portant sur un éditorial d'environ 400 à 500 mots, de la même thématique que les quatre autres documents du dossier de synthèse.

La durée totale de l'épreuve (A+B) est de quatre heures.

L'épreuve écrite d'arabe de la session de 2017 avait pour thématique : la fuite des cerveaux arabe (هجرة العقول العربية).

Les quatre documents de la partie A avaient été les suivants :

Doc.1	ما السبيل إلى الحد من ظاهرة هجرة العقول والأدمغة من العالم العربي؟، الجزيرة نت، 15 أيلول / سبتمبر 2016
Doc.2	هجرة العقول، سوسن شاكر مجيد الحوار المتمدن-العدد: 3749 – 6 أيار 2012
Doc.3	أنماط هجرة الكفاءات العلمية، هاشم نعم، الحوار المتمدن-العدد: 1860 – 20 آذار/ مارس 2007
Doc.4	كاريكاتور هجرة العقول العربية، من موقع مصر اليوم.

La partie B comporte le document :

La partie B (document)	متى يتوقف نزيف هجرة العقول العربية، ياس خضير البياتي، صحيفة العرب / 12 تموز/ يوليو 2013
---------------------------	--

Dans l'ensemble, le niveau de l'expression, la richesse du vocabulaire et la qualité de la langue sont remarquables et très satisfaisants. D'une manière générale l'exercice a donné lieu à des bonnes notes : les candidats n'ayant pas eu de grandes difficultés à s'exprimer correctement de façon concise et cohérente. Cependant, il est regrettable de constater encore certaines maladroites dans des nombreuses copies :

- Une grande partie de candidats semble ignorer la règle de la *hamzat al-waṣ*, et notamment pour les formes dérivées.

- Les verbes et les *maṣḍars* des formes 7,8,9 et 10 commencent-ils presque systématiquement par une *hamza* dans les copies de ces candidats, alors que ces mots devraient porter une *waṣla* !
- Une autre erreur se répète trop souvent : la copule *wa-* ne peut séparée du mot auquel elle est préfixée et, donc, ne peut pas être écrite en fin de ligne.
- D'autres encore écrivent, comme ils auraient prononcé, un *zā'* à la place de *ḍād*.
- Certains, dans la première partie, n'ont pas hésité à donner leurs avis personnels, voire à critiquer les auteurs des documents, notamment dans leurs conclusions,

Sur le plan grammatical, nous rappelons deux règles souvent oubliées comme les autres années :

- Lorsqu'on commence la phrase en verbe ; l'accord se fait en genre mais pas en nombre : Le verbe placé avant le sujet, n'a avec celui-ci qu'un rapport au niveau du genre. le verbe doit avoir les mêmes marques que le sujet quand il est placé après le sujet.
- Lorsque le sujet **non doué de raison (inanimée)** comme des choses ou des animaux est au pluriel, l'adjectif épithète est toujours au féminin singulier.

On rappelle encore, que la première partie (A) faisait appel à un esprit de synthèse et invitait le candidat à reprendre et à réorganiser, de façon cohérente, les informations contenues dans les documents. La seconde partie (B) offrait au candidat la possibilité d'argumenter et de montrer sa capacité, à partir des éléments du texte, pour poser une problématique d'ensemble plus large et de développer une réflexion personnelle en faisant preuve de recul, d'esprit critique et d'une certaine culture générale.